

NET BACHES

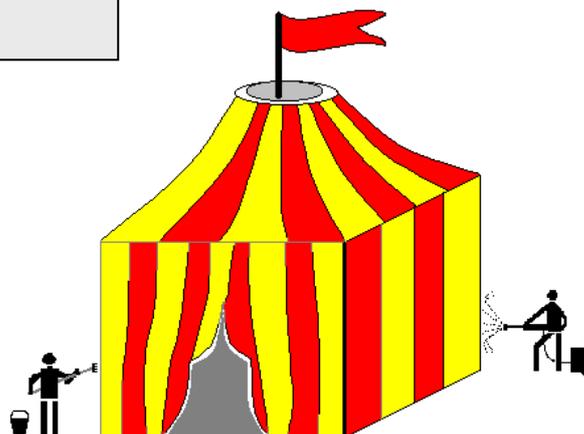
SHAMPOOING MOUSSANT CONCENTRÉ RÉNOVATEUR NETTOYANT **BÂCHES de CHAPITEAU et TENTES de RÉCEPTION** A USAGES PROFESSIONNELS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation à base d'hydroxyde de potassium, de composés émulsionnants abaisseurs de tension superficielle, de solvant oxygénés sélectionnés pour leur aptitude à la **biodégradabilité**.

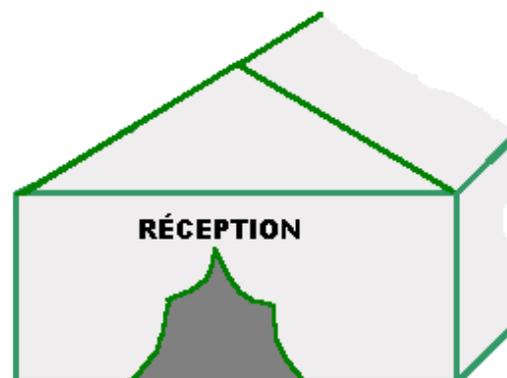
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1115 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Alcaline.
. pH PUR	: 13.90 environ
. pH à 5 %	: 12.00 environ
. COULEUR	: Incolore.
. ODEUR	: Alcaline.
. TENSION SUPERFICIELLE à 5%	: 35 Dynes / cm.
. INFLAMMABILITÉ	: NON Inflammable



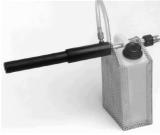
PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- . Facilement rinçable, ne laisse pas de traces.
- . Ininflammable.
- . Ecologie : Biodégradabilité supérieure à 90% (art. 2 du 14.3.73 et décret du 28.12.77).
- . Ne renferme pas de phosphates.
- . Nettoyant concentré, économique, polyvalent, agit rapidement.
- . Fortement dégraissant et pénétrant, recommandé pour le nettoyage des bâches et structures lessivables :
 - revêtements plastiques, stratifiés, bâches, stores, chapiteau, bâches de camion, structures gonflables, etc...
- . Elimine, dissout, saponifie les agglomérats de matières organiques, les graisses et huiles, minérales, végétales, carbonées ou non, souillures de carbone.
- . Présente une alternative sur le plan écologique et toxicologique aux solvants de dégraissage d'origine pétrolière présentant un risque d'inflammabilité, un caractère nocif en cas d'ingestion, un rejet et recyclage contraignants, ainsi qu'un risque de détérioration des matériaux poreux plastifiés. N'attaque pas les métaux ferreux.
- . Employé pour le nettoyage des bâches, chapiteaux, tentes en film plastifié dans l'industrie, collectivités, centre de loisirs, parcs d'attraction, location de tentes et chapiteaux de réception, cirque, etc...



MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Pour des surfaces très grasses, très encrassées ou de souillures anciennes, s'utilise par pulvérisation, trempage, brossage ou à l'éponge, dilué dans l'eau à raison de 0,5 à 2 litres de produit pour 10 litres d'eau selon la nature et l'épaisseur des souillures présentes et le mode d'application.
- . En nettoyage de sol courant est utilisé à 2%.

FONCTION	U S A G E S		DILUTION	
Nettoyage manuel : Activer le nettoyage si nécessaire par un brossage.	Au balai éponge, à l'éponge			. S'utilise selon la nature des supports, l'état de salissure, la fréquence des nettoyages à une concentration de 3 à 5 % (en moyenne de 1 à 2 verres pour un seau d'eau).
Nettoyage haute pression :	Système de lance à mousse, canon à mousse			. S'utilise selon la nature des supports, l'état de salissure, la fréquence des nettoyages à une concentration de 3 à 5 % en sortie de lance
Solution de nettoyage des petites structures	Au bain au trempé			Utiliser à l'état pur ou diluer à une concentration de 10 à 20 parties pour 100 parties d'eau.

RECOMMANDATIONS



Renferme de l'hydroxyde de potassium

C. Corrosif

R 35 Provoque de graves brûlures

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.

- . Ne pas mélanger ou mettre au contact avec des acides forts.
- . Refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . Protéger du gel au stockage. Températures optimales de stockage de 5 à 35°C.
- . Ne pas appliquer le produit concentré sur surfaces en **aluminium anodisé, peintures sensibles aux produits alcalins**, en cas de contact rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.
- . **Produit fortement ALCALIN : ne pas utiliser sur métaux en alliages légers, surfaces peintes, matières plastiques et autres surfaces sensibles aux produits alcalins.**

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.